



## Notre engagement pour les salarié-es de la sous-traitance

Depuis toujours, SUD-Énergie attache une attention toute particulière à la défense des salarié-es de la sous-traitance, parce que ce sont les plus précarisé-es, les plus maltraité-es et mal payé-es, à l'image du personnel de nettoyage.

- **De rares embauches grâce à des combats syndicaux acharnés**

A la centrale de Belleville, SUD-Énergie est parvenu à faire embaucher 6 sous-traitantes et assistantes de service et à faire condamner EDF pour prêt illégal de main d'œuvre, au terme de plus de 6 mois de grève à leur côté.

Nous tenons à saluer l'équipe CGT de l'UTO qui a, elle aussi, permis de faire embaucher une vingtaine d'assistantes administratives employées par un sous-traitant et de faire reconnaître par le tribunal la faute d'EDF pour abus de sous-traitance.

- **A la R&D, notre lutte quotidienne pour limiter la casse**

A la R&D, nous multiplions les actions auprès de la Direction de la R&D pour faire respecter le sens de l'accord de responsabilité social d'entreprise, intitulé à une époque « pour une sous-traitance socialement responsable ».

Nous demandons régulièrement un suivi des effectifs, des changements de contrat.

Nous alertons la Direction pour faire en sorte que ces salarié-es soient traité-es correctement, en étant malheureusement insuffisamment entendus. Ainsi, lors de l'épisode de neige particulièrement fort, la Direction avait demandé aux salarié-es d'EDF de rester chez eux. Nous avons insisté fortement, pour que les sous-traitant.es non essentiels à la sécurité du site ne soient pas oubliés, malheureusement en vain : 2 d'entre elles se sont blessées en chutant sur la glace.

Nous suivons également ces salarié-es au quotidien, pour faire respecter leurs droits, améliorer leurs conditions de travail, dénoncer les manquements réguliers sur leur feuille de paie.

Nous ne prétendons pas y réussir comme nous le souhaiterions, loin de là. Néanmoins, il est clair que cette pression et cette « mise sous surveillance » par les organisations syndicales contribue à les protéger un peu d'un management souvent dur, qui se méfie ouvertement de nous.

Et si les salarié-es du ménage travaillent aujourd'hui en journée continue à Saclay et non plus tôt le matin et tard le soir comme elles et ils le faisaient à Clamart, si le personnel qui le souhaitait a pu suivre à Saclay, c'est bien parce que SUD n'a pas lâché l'affaire, avec une partie des organisations syndicales.

- **Notre engagement : faire de ce combat une priorité**

Nous restons convaincu-es que la seule bonne réponse à ces conditions de travail déplorables consiste à faire embaucher tout le personnel qui travaille en permanence sur notre site – sauf cas particulier de maintien de compétence incompatible avec cela.

Lors de la prochaine mandature, nous nous engageons à continuer notre action en faveur des sous-traitants et à en faire une priorité, tant dans leur défense au quotidien que dans le combat juridique pour que cesse ce dumping social organisé.

Côté syndical, nous continuons de réclamer que la CCAS ouvre l'ensemble de ses prestations à ces salarié-es qui contribuent comme les agents des IEG au chiffre d'affaires de l'entreprise sur lequel est basé le budget de la CCAS, et qui comptent parmi celles et ceux qui en ont le plus besoin.